

CHAPITRE I

INTRODUCTION

A. L'arrière Plan

En vue de la mise en œuvre de la recherche contenant la langue française, l'auteur fait tout d'abord de l'observation sur la situation récente dans la section française de l'Unimed d'aujourd'hui. Par la suite, l'auteur a trouvé deux points cruciaux décrivant quelques choses qui manquent en notre section en particulier.

Premier point, au point de vue de la compétence lexicale d'une langue étrangère, cela-veut-dire, la compréhension d'un lexique. Un lexique peut ainsi être appelé comme le vocabulaire. Alors là, c'est les étudiants en section française d'aujourd'hui qui le manquent beaucoup. A preuve, il est vrai que plusieurs recherches faites par des étudiants précédents relèvent les résultats insatisfaites sur la compétence lexicale. Pour le représenter, l'auteur prend l'un des résultats de la recherche faite par Sihombing en 2014 dont le titre est *La Compétence D'utilisation La Locution Prépositive de Cause Dans La Phrase Chez Les Étudiants du Sixième Semestre*, qui parle de la locution prépositive de cause. La chercheuse conclut que les étudiants sont assez bien d'utiliser la locution prépositive de cause, mais ce qui est insatisfait est les erreurs le plus dominantes sont les erreurs grammaticales et le manque de vocabulaire. Le vocabulaire dont on parle ici est très proche du lexique.

Deuxième point, l'absence du cours de vocabulaire provoquerait gravement la difficulté dans le cas d'améliorer la connaissance linguistique sur la langue française. D'autant plus, les manuels ou bien références académiques étant limités à avoir, susciter sans aucun doute de l'incapacité afin de découvrir toutes les notions langagières. En effet, la compétence lexicale d'étudiants est en jeu. Bien entendu, il est mieux d'ajouter des références correspondant à l'activité langagière à travers cette recherche parce qu'un apprenant de langue n'étudie pas seulement les mots outils (les déterminants, les pronoms, les prépositions, les

conjonctions, et les interjections), mais aussi les mots lexicaux (les adverbes, les noms, les adjectifs, les verbes et les locutions particulières/ lexicalisées).

Après avoir fait de l'observation, l'auteur postule qu'en étudiant le français depuis trois ans et demi, l'auteur a appris que la linguistique française peut avoir un grand nombre de l'élément. L'un des éléments est la lexicologie. A propos de celle-ci, l'auteur a étudié que la dernière est une branche de la linguistique qui exprime et étudie également le vocabulaire d'une langue, les particularités d'une langue et les voies de son enrichissement.

En travaillant la lexicologie, bien entendu, que celle-ci est étroitement liée à d'autres branches de la linguistique, soit à la sémantique et à la syntaxe (la grammaire). Ensuite, parler de la lexie, il est très important de découvrir étant donné que la distinction de lexique est lié l'un à l'autre dans le cadre de compréhension d'un mot. De plus, il existe beaucoup de questions correspondant au sens d'un lexique ou bien de termes sur l'unité lexicale (lexie) du fait de la variété. Cette diversité nous rend de plus en plus la difficulté du français que l'on doit analyser et répertorier tout de suite afin que nous puissions nous améliorer dans le cas d'enrichir et de savoir faire toutes des activités langagière.

Comme cela, l'objet de recherche est à propos de la locution. Plus précise, l'auteur a envie de traiter les locutions verbales. Par la suite, il est mieux de définir ce que la locution avant d'aller plus loin sur les locutions verbales.

D'après Polguère (2002 : 38), une locution est une lexie regroupant des expressions linguistiques complexes ne se distinguant que par la flexion. Il ajoute qu'il est essentiel de bien garder à l'esprit que la locution se conceptualise comme un regroupement d'expressions. Un regroupement d'expressions peut être dit comme un groupe de mots. Alors que dans la préface du Nouveau Petit Robert 2014, la locution est également nommée comme les expressions figées.

Polguère ajoute ensuite, la locution se divise en cinq types, entre autres :

1. Les locutions nominales
2. Les locutions verbales
3. Les locutions adjectivales
4. Les locutions adverbiales
5. Les locutions prépositionnelles

Cependant, Dubois et Lagane (2001 : 89) expriment qu'une locution verbale est un groupe de mots (verbe accompagné d'un nom, d'un infinitif ou d'un adverbe) qui joue le rôle du verbe simple. A partir de ce postulat, il est certain qu'on peut utiliser la locution verbale en vue de l'enrichissement du vocabulaire, dans l'utilisation de mots lexical, comme verbe en particulier.

Pour mettre en œuvre cette recherche, les locutions verbales sont choisies comme l'objet de la recherche ayant quelques raisons cruciales. Dans ce cas, l'auteur expose ces problèmes en quatre points.

Premièrement, la compréhension de celles-ci est difficile à atteindre étant donné que la limitation des références qui concerne à la locution. En effet, cela n'est pas suffisant aujourd'hui pour nous, pour tout. De même, Sitompul dans un cours français à la section française, le 29 avril 2013, salle 70.3.11, a dit que les étudiants comprenaient seulement le sens du verbe *prendre* comme « *mengambil* », *tenir* comme « *memegang* » etc. D'après elle, ils ne connaissaient pas que ces verbes ont beaucoup de modifications concernant les différents sens. Cela peut être fait preuve par la petite recherche que l'auteur a faite aux cinq apprenants de français en leur donnant des questions significatives s'ils peuvent ou non distinguer le sens de locutions verbales et s'ils savent ou non les utilisent dans la phrase. Comme par exemple le verbe base **avoir** : *avoir lieu, avoir tort, avoir beau* ; **rendre** : *rendre compte, se rendre compte, rendre service*; **mettre** : *mettre fin, mettre en œuvre, mettre en demeure*; **faire** : *faire connaissance, faire peur, faire face* ; **prendre** : *prendre congé, prendre confiance, prendre note*. Et en résultat, ils ne connaissent pas plusieurs verbes-là et ne comprennent que locution verbale avec le verbe base *avoir*. Enfin, l'auteur arrive à la conclusion que la bonne connaissance de verbes bases-là ne garantit pas la compréhension de verbe, ceux des verbes qui sont suivis d'un nom, adjectif, etc. De même, Bertocchini et Costanzo (2013 : 26-27) disent que la compréhension de chaque mot ne garantit pas que l'on puisse comprendre en transparence. Il est vrai et on peut tenir compte que cela se passe aux nombreux d'apprenants de français. En effet, l'auteur s'intéresse à aborder les locutions verbales en tant que sujet de recherche.

Deuxièmement, locution est l'un des éléments d'apprentissage et d'enseignement des langues qui est proposé par le CECR, *cadre européen commun de référence* (2005). De plus, le CECR propose aux écrivains de méthodes pour qu'ils se fondent leur enseignement ou apprentissage sur le CECR. Et dans le cadre de la compétence lexicale, le CECR demanderait aux utilisateurs du *Cadre de référence* d'envisager et d'explicitier les éléments lexicaux (locutions figées et mots isolés) que l'apprenant aura besoin de reconnaître ou d'utiliser ou devra reconnaître ou utiliser ou dont il devra être outillé pour le faire. Ainsi, pour développer les compétences linguistiques de l'apprenant, le CECR propose que l'un de ses démarches soit par la simple exposition à des mots et des locutions figées utilisés dans des textes authentiques oraux ou écrits. Alors, l'un de ces locutions est la locution verbale. Mais, la question est : quelles locutions verbales que le CECR voudrait proposer aux utilisateurs-dans ce cas aux administratifs, aux concepteurs de programmes, aux enseignants, à leurs formateurs, aux jurys d'examens, etc. Par exemple, un enseignant qui utilise une méthode de cours qui se fonde sur le CECR, et là, il doit expliquer la locution verbale puisque c'est l'un des éléments dans l'apprentissage. Malheureusement, les locutions verbales ne paraissent pas évidemment dans le CECR, et il explique un peu quelles locutions verbales que l'on peut actualiser et envisager. Notons que, c'est le CECR qui donne le droit aux utilisateurs de produire les locutions verbales en massif dans leur travail ou tâche professionnelle, par exemple dans la méthode conçue. On peut dire que c'est les utilisateurs du CECR qui produisent les locutions verbales dans leurs ouvrages ou tâches professionnels-par exemple dans une méthode, lors d'un examen etc. A cause de l'insuffisance des exemples de locutions verbales dans le CECR, dans ce cas, on peut les remarquer et bien analyser dans la méthode de français où les auteurs de méthode se fondent sur le CECR et créent si nombreuses les locutions verbales dans des textes écrits ou oraux.

Troisièmement, Il faudrait également tenir compte, le premier réflexe lorsqu'il y a une locution qui n'est pas de la compétence d'un usager de langue française, c'est de la rechercher dans un dictionnaire afin d'être capable de l'interpréter correctement et de pouvoir la traduire à la langue indonésienne même à la langue française. Le plus exact, Bertocchini et Costanzo (2013 : 26) ont dit

que la compréhension de chaque mot ne garantit pas que l'on puisse comprendre en transparence. De plus, l'auteur a découvert que les locutions verbales si nombreuses dans la langue française depuis longtemps. Il est bien estimé que de celle des locutions verbales, si nombreuses dans le français, formées d'un verbe et de son complément, généralement sans article. De plus, la recherche dans le but de reconnaître une locution verbale est faite auparavant jusqu'à aujourd'hui. C'est évident aussi d'un argument de Leroi (2004 : 7), *...les locutions verbales sont les constructions qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'études chez les linguistes*. De plus, il est certain qu'il y a plein de recherches parlant de la locution verbale. Mais, c'est juste dehors de notre section. Chez nous, il n'y a qu'une recherche faite par Sihombing en 2014 sur la locution prépositive de cause. Encore, quant à la locution verbale, il faut aussi noter que l'on voit souvent dans la grammaire, dans le texte comme la presse et le discours oral. Sans aucun doute, nous avons besoin de recherche parlant de la locution française puisque les raisons précédentes déjà explorées. Et puis, l'auteur trouve que c'est vraiment important de rechercher et d'approfondir en vue de l'enrichissement de notre recherche et de donner de la nuance différente d'une séquence. Finalement, à partir de ces réalités, l'auteur a l'impression que c'est le temps d'en répertorier tout de suite dans le mémoire.

Quatrièmement, c'est à partir des expériences de l'auteur. Lors d'un travail académique, surtout travail du lexique, l'auteur manque beaucoup de compréhension linguistique, cette situation se passe ainsi à d'autres étudiants. Il a remarqué donc quelques verbes trouvés dans le texte, et cela lui rend un problème. La grande problématique est comment appelle-t-on les verbes comme *mettre en œuvre, mettre fin, mettre en prison, mettre au point, tenir compte, prendre congé, etc.* dans le domaine de la linguistique ? Il est vrai qu'étudier la linguistique n'est pas aussi facile qu'une simple action langagière, comme l'expression orale. Mais, l'auteur est tellement curieux d'en apprendre, d'autant plus que c'est la langue française que l'on devrait apprendre profondément. Et au niveau linguistique, il serait mieux de les découvrir dans le but de maîtriser la compétence d'une langue étrangère, même pour les enseignants de français. D'autre expérience est lors

qu'on essaie de chercher le sens des mots de la langue française à la langue indonésienne, dans le dictionnaire *Kamus Perancis Indonesia* dirigé par Arifin et Soemargono (2009 : 1100). Bien entendu, on éprouve la difficulté de chercher les sens par rapport le mot que l'on veut découvrir. Alors, l'auteur pense que cela se passe ainsi chez les étudiants de notre section. Par exemple le verbe *rendre visite*, on ne trouve pas le plus claire que signifie ce mot si on le cherche par le verbe *rendre*. On trouve juste le mot *se rendre en visite*, qui n'est pas idem cent pourcent avec le verbe *rendre visite*. Certes, on pourrait prendre en considération que c'est pareil. Mais, quand même, il faut s'assurer deux cent pourcent. Alors, il faut qu'on l'réessaye avec le mot *visite*. Comme cela, on peut bien sûr répertorier que le sens de mot *rendre visite* est de se rendre chez quelqu'un. Et en indonésien c'est au sens de « *mengunjungi sso, berkunjung di rumah sso* ». Le même cas avec le verbe *savoir gré*, et d'autres verbes qui n'existent pas clairement dans le dictionnaire ci-dessus. Or, des étudiants utilisent le plus souvent ce dictionnaire lors des travaux académiques.

Ensuite, comme le but est de décrire et de répertorier d'utilisation des locutions verbales dans la méthode *Version Originale*, c'est-à-dire les exprimer avec des phrases jusqu'à l'arrivé de la conclusion. Donc, la méthode utilisée est la méthode descriptive qualitative.

La source de données est les textes français trouvés dans la méthode *Version Originale* de la VO 1 jusqu'à la VO 4. Les textes français sont choisis puisqu'il existe énormément des lexiques concernant à des locutions verbales françaises. Et pourquoi choisie-t-on la méthode version originale ? C'est parce que cette méthode basé sur le CECR où les auteurs du CECR propose aux écrivains de méthodes pour se fonder leur enseignement ou apprentissage sur le CECR. C'est-à-dire, le CECR demanderais aux utilisateurs du *Cadre de référence* d'envisager et d'explicitier les éléments lexicaux comme locutions figées que l'apprenant aura besoin de reconnaître ou d'utiliser ou devra reconnaître ou utiliser ou dont il devra être outillé pour le faire. Et étant donné que la méthode *Version Originale* d'une part, se fond sur le CECR, et d'autre part obéisse la

proposition du CECR, donc, on peut conclure que cette méthode produit des locutions verbales que l'on voudrait rechercher.

Par la suite, avant d'exposer des résultats, l'auteur partage les démarches de ce travail de mémoire en trois parties. Chaque partie va être découverte en détail dans le chapitre suivant.

Dans la première partie, l'auteur présentera ce que les locutions verbales françaises en détail, mais avant cela, il montrera ce qu'est une locution. C'est-à-dire, l'auteur proposera des dénominations par rapport à ce terme, même définir et décrire ce phénomène.

Dans la deuxième partie, l'auteur abordera des locutions verbales trouvées dans la méthode Version Originale. Cette partie se divise en trois sous-parties. La première sous-partie permet d'analyser les locutions verbales repérées dans les textes en expliquant les types de chaque locution verbale à partir de la théorie utilisée. Cette démarche utilise la théorie de Georges Bernard. Après, la deuxième sous-partie permet d'analyser des locutions verbales trouvées les plus dominantes dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4.

Ensuite, la troisième nous permet de répertorier quels sont les thèmes que l'on peut trouver à partir des actualisations de locutions verbales dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4. Les thèmes dont on parle ici, par exemple celui de sport, musique, cuisine, politique, santé, etc. L'auteur utilise les thèmes donnés par le CECR pour bien analyser.

Ce projet de mémoire trouverait de nombreuses locutions verbales françaises et aurait la possibilité de créer un recueil de locution verbale dont les explications pourraient proposer de bonnes perspectives d'une étude de locution verbale.

Basé sur des raisons ou bien des problèmes ci-dessus, l'auteur a vraiment envie de mettre en œuvre cette recherche dont le titre est **Analyse de Locutions Verbales dans la Méthode Version Originale.**

B. Limitation des Problèmes

Cette recherche présentée ici concentre sur les locutions verbales trouvées dans les textes français trouvés dans la méthode VO. Étant donné que c'est un obstacle ou bien grande difficulté non négligeable pour les apprenants étrangers du français, on pourrait également dire que les problèmes principaux sont d'une part l'incompréhension des apprenants de français de comprendre la locution verbale, d'autre part l'insuffisance des exemples de locutions verbales proposés par le CECR dans le cadre de l'enseignement de langue et de l'amélioration des compétences lexicales. Alors, pour délimiter les problèmes, l'auteur les distingue en trois parties. La première parlera des types de locutions verbales françaises qui se sont trouvées dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4. La deuxième expliquera des locutions verbales les plus dominantes dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4 après avoir compté ses nombres d'actualisation. Et puis, la troisième exposera les thèmes que l'on peut trouver à partir des actualisations de locutions verbales dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4.

C. Formulation des Problèmes

En s'appuyant sur les problématiques et la limitation des problèmes ci dessus, on peut formuler des problèmes entre autres :

1. Quelles sont les types de locutions verbales trouvées dans la méthode Version Originale 1,2, 3 et 4 en utilisant la théorie de Bernard?
2. Quelles sont les locutions verbales les plus dominantes dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4 ?
3. Quels sont les thèmes trouvés à partir des utilisations de locutions verbales dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4 ?

D. But de la Recherche

Cette recherche a pour but de :

1. Savoir les types de locutions verbales trouvées dans la méthode Version Originale en utilisant la théorie de Bernard
2. Savoir les locutions verbales les plus dominantes dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale3, et Version Originale 4
3. Savoir les thèmes trouvés à partir des utilisations de locutions verbales dans la méthode Version Originale 1, Version Originale 2, Version Originale 3, et Version Originale 4

E. Avantages de la Recherche

Une bonne recherche doit avoir des avantages pour ceux qui la lisent.

1. Etudiants

Cette recherche est destinée à des étudiants de la section française pour qu'ils puissent approfondir et développer cette recherche dans le futur. Il est aussi souhaitable qu'ils maîtrisent leur compétence lexicale surtout la compétence dans le but de savoir mieux le sens de lexique non populaire trouvé dans n'importe quel texte.

2. Professeurs

Cette recherche peut bien sûr être utilisée par les professeurs de français dans l'apprentissage français et met en évidence les références dont ils ont besoin. En outre, cela leur permet de pouvoir comprendre d'autres exceptions d'une langue et d'avoir une perspective intéressante.

3. Section Française

Cette recherche peut ajouter des références à la section française si bien que l'étude sur le français est plus riche de temps en temps. Comme cela, cette recherche peut ainsi être utilisée comme la comparaison dans le but de faire des recherches dans certaines années d'après.

